



Domaine du Rayol
Le Jardin des Méditerranées

Land Art au cœur des Méditerranées Eté 2013

Cet appel à projets vise à la production d'œuvres artistiques sur le site du Domaine du Rayol.

Les artistes sont invités à souligner et transcender ces paysages singuliers et enchanteurs dans une volonté de conduire différemment le regard des visiteurs.

I. Avant propos

Contexte : Le Domaine du Rayol, le Jardin des Méditerranées

Le Domaine du Rayol est un espace naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral. Il est géré selon des principes innovants et expérimentaux faisant appel aux techniques du jardin en mouvement et à la philosophie du jardin planétaire.

Aménagé par Gilles Clément, il évoque des paysages méditerranéens du monde et non des collections botaniques. Il a vocation à sensibiliser chacun à l'environnement, à sa protection et est un lieu où s'exerce une réelle volonté de transmission. Ses 75 000 visiteurs en font un site de grande notoriété fréquenté par tous types de publics et toute l'année.

Le projet « Land Art au cœur des Méditerranées 2013 »

L'idée est de faire intervenir des artistes au cœur des jardins en portant un regard différent sur les paysages méditerranéens, un regard curieux, esthétique, provocateur, au moment de la sécheresse estivale. L'approche de ces paysages se fera par le biais de la construction, de la poésie, de l'esthétique, de la technique plus que par une approche conceptuelle.

Les matériaux utilisés seront en cohérence avec le site, et pourquoi pas issus du jardin.

Les œuvres créées devront sensibiliser les visiteurs à la variété de toutes formes de vie, c'est-à-dire à la biodiversité, et révéler la part de l'imaginaire liée au jardin. Le visiteur doit être questionné sur son lien à la nature. Par ces œuvres de Land Art, il s'agit aussi de renforcer sur le site du Domaine du Rayol les alliances entre art, nature et culture.

Les objectifs de la manifestation

1/ Mettre en valeur un patrimoine environnemental unique dans sa diversité par une approche sensible et poétique.

2/ Soutenir la jeune création

Ce projet est une opportunité pour des jeunes créateurs de mener à bien une démarche artistique exigeante et originale, hors des lieux habituellement consacrés à la culture. C'est une invitation à inventer de nouveaux espaces d'expression artistique.

3/ Développer un projet culturel pour tous en allant à la rencontre de nouveaux publics

Ce projet porté par l'Association du Domaine du Rayol s'attachera particulièrement à impliquer ceux qui n'ont pas, pour des raisons diverses (culturelles, économiques, géographiques,...), de pratiques culturelles développées. Un travail important sera entrepris pour faire le lien avec le secteur associatif ainsi qu'avec la communauté scolaire.

- Une autre manière de convoquer du public.
- Un support plus accessible pour porter des enjeux pédagogique sur les thèmes de la biodiversité et de la sauvegarde de l'environnement notamment en direction du public jeune et scolaire. Projets possibles à mettre en place avec des enseignants, lien avec des établissements agricoles dans la réalisation des projets.
- Un lien avec le secteur artistique : beaux arts, école nationale du paysage, associations de peintres, seniors...

II. Appel à Projets

Les destinataires

Cet appel à projets s'adresse :

- aux paysagistes, plasticiens, architectes, designers, jardiniers,
- aux écoles européennes de paysages, d'art, d'architecture et de design.

Les candidatures peuvent être **individuelles** ou **collectives**.

Le jury

La sélection des candidats est faite par des personnes qualifiées (paysagistes, architectes, représentants des écoles, acteurs culturels...) au sein d'un Comité artistique réuni par le Directeur de l'Association du Domaine du Rayol.

Les critères de sélection

Les candidats sont invités à créer des œuvres, des installations relevant du Land Art, de l'art environnemental ou de l'art éphémère en lien ou contrepoint des différents jardins de paysages méditerranéens du Domaine du Rayol, prenant en compte la flore, la faune et l'activité humaine propres à ces espaces. Les œuvres s'inscriront dans le paysage et devront intensifier la perception du lieu et en révéler la dimension imaginaire.

Ces œuvres devront avoir une pérennité d'au moins 4 mois.

Les matériaux : être dans une certaine « écologie de moyens ». A l'instar de la gestion des jardins du Domaine du Rayol, l'idée est de « faire le plus possible avec, le moins contre ».

Tous les matériaux naturels sont les bienvenus (les matériaux issus du jardin pourront être mis à disposition), les matériaux toxiques (type contreplaqué, lamellé collé, etc) sont interdits. Les matériaux artificiels sont possibles s'ils sont très clairement assumés dans l'œuvre.

Le respect du lieu va de soi.

Le Comité artistique fera un choix sur dossier, en fonction des critères suivants :

- qualité artistique du projet,
- prise en compte de l'esprit du lieu,
- cohérence avec le jardin, tant dans les matériaux, l'architecture, la scénographie de l'espace,
- positionnement du projet artistique en accord avec l'idée du jardin planétaire et intégrant les notions de résistance et de prospective.

Rémunération et Budget de Production

1/ Honoraires

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur en art, école d'art, architecture, design, ou pouvant justifier leur statut professionnel, percevront des honoraires ou droits d'auteurs pour un montant de **2 000 €**.

2/ Budget de Production

Les candidats disposeront d'un budget de production (transport de l'œuvre ou de certains éléments, matériaux, fabrication...) de **4 000 €** pour la réalisation de leur installation.

L'environnement, les activités liées à l'entretien des jardins et à l'accueil du public, la réglementation du site, doivent être pris en compte lors de l'installation de l'œuvre.

Ce budget prendra en compte les frais d'hébergement, de défraiement et de transport de l'artiste correspondant à la période de production (des solutions d'hébergement gratuits pourront éventuellement être proposées sur place en fonction des disponibilités).

Calendrier de la sélection

1/ Du 15 décembre 2012 au 6 janvier 2013 : 1^{re} sélection

Etude des dossiers et première sélection par le comité artistique

2/ Du 6 janvier au 30 janvier 2013 : temps de finalisation

Les candidats retenus seront invités durant 2 jours au Domaine du Rayol (frais de transport, de logement sur place et de nourriture pris en charge par la Domaine du Rayol)

Ils rencontreront le directeur de l'Association du Domaine du Rayol, le responsable des jardins et les équipes techniques afin de préciser et confronter le projet au site et le finaliser.

3/ 18 février 2013: rendu des projets définitifs

A l'issue du temps de travail sur place, le projet finalisé sera validé ou pas par les membres du Comité artistique sur la base des critères suivants :

- qualité artistique et cohérence du projet avec les objectifs du site et de la manifestation,
- faisabilité du projet (prise en compte des contraintes techniques et de production liées à l'environnement spécifique du Domaine du Rayol)

4/ 1^{er} mars : publication des projets retenus

5/ Du 4 avril au 30 mai 2013 : résidence de création et/ou d'installation

Les artistes retenus seront invités à créer ou installer leur œuvre au cours d'une résidence au Domaine du Rayol.

Un lieu d'hébergement gratuit sur le Domaine pourra éventuellement être mis à leur disposition en fonction des disponibilités, d'autres solutions peu onéreuses pourront être envisagées.

Un espace de stockage à l'air libre et un espace de travail abrité non équipé pourront être mis à la disposition des artistes.

Cette résidence donnera lieu, si possible, à des rencontres avec les autres artistes et avec des publics spécifiques.

6/ Du 1^{er} juin au 11 novembre : exposition

Il sera demandé aux artistes d'être présents pour le vernissage de l'exposition et de se prêter si besoin à des exercices de communication (interview, photos, vidéos).

Modalités

Le dossier comprenant les éléments suivants est à adresser le 15 décembre 2012 au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Veiller à ce que les coordonnées des candidats (nom, prénom, nom d'agence) figurent sur toutes les pages des documents.

- La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée
- Une photocopie de carte d'identité ou passeport
- Un Curriculum Vitae (en indiquant bien vos coordonnées Tél / e-mail / site Internet)
- Une enveloppe timbrée (22x11cm longue) avec votre adresse (en cas de demande de retour du dossier).
- Un dossier format A4 présentant une dizaine de vos travaux les plus représentatifs ou les plus adaptés aux spécificités de l'appel à projets, des photographies de travaux récents, et, si cela paraît approprié, quelques articles de presse. Format papier ou support DVD
- Une note d'intention de deux pages maximum agrémentée d'images ou de croquis.
- La fiche d'inscription en annexe complétée de façon exhaustive.

Obligatoire, pour les candidatures d'écoles :

- Courrier d'engagement de l'école signé du directeur et avec le nom de l'enseignant référent.

Pour vous informer sur le Domaine du Rayol: www.domainedurayol.org

Pour visiter le site : Le Domaine du Rayol est ouvert tous les jours de 9h30 à 17h30 de novembre à mars.

À :

**Association du Domaine du Rayol
Festival Land Art Rayol
Avenue du Commandant Rigaud
83980 Rayol-Canadel-sur-Mer**

Vous pouvez également nous contacter par mail, à l'adresse suivante :

jardin@domainedurayol.org

III. Fiche d'inscription

A joindre obligatoirement au dossier de candidature, après avoir dûment renseigné toutes les rubriques.

> TITRE DU PROJET (MÊME SI PROVISOIRE) :

.....

CANDIDATURE INDIVIDUELLE

CANDIDATURE COLLECTIVE

CANDIDATURE ECOLE

▶ Nom	Prénom
▶ Adresse postale	
▶ Téléphone	Portable
▶ E-mail	Site web
▶ Etes-vous inscrit à la maison des artistes ? oui non	
Numéro d'adhésion si oui	
▶ Numéro de Siret/Siren (joindre justificatif) :	

▶ Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement..... Numéro d'inscription.....

▶ Nom	Prénom
▶ Adresse postale	
▶ Téléphone	Portable
▶ E-mail	Site web
▶ Etes-vous inscrit à la maison des artistes ? oui non	
Numéro d'adhésion si oui	
▶ Numéro de Siret/Siren (joindre justificatif) :	

▶ Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement..... Numéro d'inscription.....

ANNEXE 1

Faire un jardin, c'est en somme écrire un rêve, où tout est possible. C'est le miroir du jardinier. Tout dépend de lui, de son rêve, des espérances contenues dans son utopie. Pour s'appropriier un lieu, il faut le rêver, librement, affranchi des contraintes extérieures, rempli d'espoirs, d'idées, d'apports. Il est l'expression d'une imagination, d'une opinion, de la vie. Avec la conscience et la lucidité absolues de la réalité, le jardinier essaie de sauver le monde selon un idéal, l'équilibre comme nature, la durabilité du vivant. Et si nous faisons en sorte que ce rêve demeure une réalité ?

Gilles Clément

ANNEXE 2

Plan des jardins du Domaine du Rayol



ANNEXE 3

Valeurs partagées de l'Association du Domaine du Rayol

Le Domaine du Rayol est un lieu où se concilient nature et culture, économie solidaire et esprit d'entreprise, tourisme et environnement. Cette entente se réalise dans des démarches complémentaires et non concurrentes qui font appel à la sensibilité comme aux connaissances scientifiques. Ces activités doivent être compatibles avec l'objet de l'association tout en permettant son équilibre financier et son développement.



Le Domaine du Rayol est un lieu d'émergence d'idées et d'actions porteuses de sens, qui concilie les contraires et permet de dépasser les contradictions apparentes. Ainsi il autorise la recherche d'activités rentables associées à la protection de la nature et du littoral.

Sinscrire en continuité du projet développé par Gilles Clément. "Jardin Planétaire", où se jouent les interactions de l'homme avec la nature et qui pose la notion de responsabilité de l'Homme vis-à-vis du devenir de la planète, mais aussi "jardin en mouvement", le Domaine du Rayol met en lumière les concepts de Gilles Clément en les rendant palpables. C'est un jardin d'intérêt botanique où sont mises en exergue la flore locale comme la flore exotique sans pour autant être réduit à un jardin d'étiquettes.

Le Domaine du Rayol est un lieu où sont évoqués les paysages méditerranéens du monde qui a pour vocation principale de sensibiliser un large public aux extraordinaires capacités d'adaptation du vivant comme à la préservation du biome méditerranéen.

Sinscrire en continuité avec les valeurs portées par le Conservatoire du littoral.

"Le Conservatoire du littoral doit assurer une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre biologique. Ses sites sont ouverts au public dans les limites compatibles à la protection des milieux naturels." Cette phrase qui définit la mission du Conservatoire du littoral borne aussi le champ d'action du gestionnaire du Domaine du Rayol.

S'engager au quotidien, dans votre vie de tous les jours,

en faveur de la préservation de la biodiversité; donner du sens aux actions, les rendre concrètes et non incantatoires, c'est ce que vous vous engagez à faire.

En partageant ces valeurs, vous exprimez votre sensibilité, votre goût pour la beauté, votre profond respect de la vie sous toutes ses formes, votre soif d'universalisme, et votre amour du projet du Domaine du Rayol.

L'accueil du public est une vocation première au même titre que la préservation de la biodiversité. Le gestionnaire doit donc s'attacher à rendre compatibles la protection du site et les aspirations du public.

Le Domaine du Rayol est un lieu où le respect de la vie sous toutes ses formes est primordial tout comme la satisfaction de la demande sociale.

Le site oblige à la gestion d'un lieu en constante évolution dans lequel la dynamique végétale s'exprime fortement. Les limites des jardins ne sont pas considérées comme traits mais sont des épaisseurs dans lesquelles s'expriment la biodiversité, l'intelligence biologique.

Le Domaine du Rayol est un lieu où les relations, alliances ou concurrences entre les plantes méritent une constante observation et des interventions douces : "le plus possible avec et le moins possible contre". C'est un lieu où l'on refuse le déterminisme qui enferme dans des certitudes, et qui laisse à chacun, à chaque jardinier, son libre arbitre.

Transmettre les connaissances et savoir-faire pour un meilleur respect de la vie, quelle que soit sa forme. Être passeur, humble passeur sur ce territoire d'exception qu'est le Domaine du Rayol pour que l'œuvre se poursuive au dehors du Jardin et en dehors du temps.

Le Domaine du Rayol est un lieu de transmission des connaissances qui impose des devoirs et non des droits, pour que les générations futures puissent hériter de ce lieu exceptionnel.

Ne pas imposer de dogme, au contraire : être et rester un lieu d'ouverture, de questionnement, où se discutent tous les points de vue, librement.

Le Domaine du Rayol est un lieu qui a une vocation universelle et humaniste, lieu de partage d'idées et d'expériences qui n'exclut pas l'Homme de la Nature.